https://www.radepont.fr/elections-et-citoyennete/

Elections et citoyenneté

Dossier

Élections

Vérifié le 22/06/2022 – Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France…), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Inscription sur les listes électorales

- Inscription d'office à 18 ans
- Nouvelle inscription
- En cas de déménagement
- Inscription d'un citoyen européen
- Inscription d'une personne devenue française

Opérations de vote

- Papiers d'identité pour voter
- Carte électorale
- Déroulement du scrutin
- Vote par procuration
- Vote d'un Français de l'étranger

Élections et référendums

- Présidentielle
- Législatives
- Européennes
- Municipales
- Départementales – Régionales
- Referendum

Services en ligne et formulaires

- Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote

 Téléservice

- Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales

 Téléservice

- Demande d'inscription sur les listes électorales

 Formulaire

- Vote par procuration

 Formulaire

- Déclaration de situation patrimoniale

 Téléservice

- Déclaration de candidature aux élections départementales – Formulaire à remplir par chaque membre du binôme de candidats

 Formulaire

- Déclaration de candidature aux élections départementales – Formulaire à remplir par chaque remplaçant

 Formulaire

- Déclaration de candidature aux élections régionales – Formulaire à remplir par chaque candidat de la liste

 Formulaire

- Déclaration de candidature aux élections régionales – Formulaire à remplir par le candidat tête de liste ou son mandataire

 Formulaire

- Déclaration de candidature – Élections municipales (moins de 1 000 habitants)

 Formulaire

- Déclaration de candidature – Élections municipales et communautaires (1 000 habitants ou plus)

 Formulaire

- Déclaration de candidature – Élections municipales et communautaires (1 000 habitants ou plus) – À remplir par le candidat tête de liste

 Formulaire

- Déclaration de candidature – Conseil de la métropole de Lyon

 Formulaire

- Déclaration de candidature – Conseil de la métropole de Lyon – À remplir par le candidat tête de liste

 Formulaire

- Déclaration de candidature – Élections municipales pour les communes de 1000 habitants et plus composées de communes associées de la Polynésie française

 Formulaire

- Déclaration de candidature de liste – Élections municipales pour les communes de 1000 habitants et plus composées de communes associées de la Polynésie française

 Formulaire

- Modèles de déclaration et de retrait de candidature pour l'élection des conseillers des Français de l'étranger et des délégués consulaires

 Modèle de document

- Déclaration de candidature aux élections européennes (à remplir par chaque candidat)

 Téléservice

- Déclaration de candidature aux élections sénatoriales (scrutin majoritaire) – À remplir par chaque remplaçant

 Formulaire

- Déclaration de candidature aux élections sénatoriales (départements et collectivités élisant leurs sénateurs au scrutin majoritaire) – À remplir par chaque candidat

 Formulaire

- Déclaration de candidature aux élections sénatoriales (représentation proportionnelle) – À remplir par chaque candidat

 Formulaire

- Déclaration de candidature aux élections législatives

 Formulaire

- Liste électorale : saisir le juge en cas de refus d'inscription ou de radiation par le maire

 Formulaire

- Liste électorale : saisir le juge en cas d'omission ou de radiation par la commission administrative

 Formulaire

- Contestation de la liste électorale par un tiers

 Formulaire

- Procuration – Consultation Nouvelle-Calédonie : accès à la pleine souveraineté

 Formulaire

Questions ? Réponses !

- Quelles sont les dates des prochaines élections ?
- Liste électorale, bureau de vote… : comment vérifier votre inscription ?
- S'inscrire sur les listes électorales : avec quel justificatif d'identité ?
- S'inscrire sur la liste électorale en mairie : quel justificatif de domicile ?
- S'inscrire sur une liste électorale consulaire : quel justificatif de domicile ?

- Vote d'un citoyen européen : quel justificatif de domicile pour s'inscrire ?
- Procuration : comment se déroule le vote le jour de l'élection ?
- Moins de 26 ans : dans quel cas faut-il s'inscrire pour voter ?
- Une personne détenue en prison a-t-elle le droit de voter ?
- Militaire, forain, gens du voyage, SDF, marinier : où s'inscrire pour voter ?
- Peut-on s'inscrire sur la liste électorale d'une mairie et voter la même année ?
- Peut-on s'inscrire sur une liste électorale consulaire et voter la même année ?
- Un électeur peut-il demander sa radiation des listes électorales ?
- Peut-on voter sans avoir signalé son déménagement ?
- Refus d'inscription, radiation de la liste électorale par le maire : que faire ?
- Peut-on voter par internet ?
- Comment consulter les listes électorales ?
- Qu'est-ce qu'une cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes électorales ?

Pour en savoir plus

- Élections en Europe : municipales, européennes et dans le pays d'origine

 Commission européenne

- Résultats des élections

 Ministère chargé de l'intérieur

© Direction de l’information légale et administrative
comarquage developpé par baseo.io